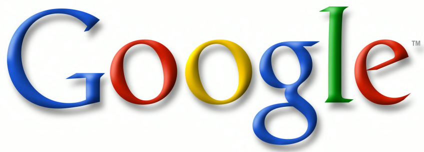
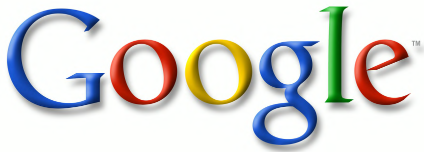







SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV. ANG.
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



PREMIÈRE ANNÉE. — N° 2. 15 AVRIL 1897.

LE MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. WILLEMS
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE



LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W.

COMITÉ DE RÉDACTION.

LE MUSÉE BELGE, *Revue de Philologie classique*, qui ne contiendra que des travaux originaux ayant trait à la philologie ancienne, sera un organe de publicité pour tous les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur qui voudront bien lui offrir leurs travaux scientifiques; il se met à la disposition de tous ceux qui cherchent une occasion de publier les résultats de leurs études.

Le BULLETIN *bibliographique et pédagogique du Musée Belge* s'adresse particulièrement à l'enseignement moyen. Il embrasse un domaine beaucoup plus étendu que le *Musée Belge :* une place y sera réservée à tous les ouvrages nouveaux qui peuvent intéresser l'enseignement littéraire et historique. Il s'occupera donc des langues et littératures classiques, française et germaniques, ainsi que de l'histoire et de la géographie. Une partie spéciale, dirigée par M. Collard, professeur à l'Université de Louvain, sera consacrée à la *pédagogie* et à la *méthodologie*.

Nous accepterons volontiers les comptes rendus d'ouvrages récents que l'on voudra nous envoyer. Le but principal de ces comptes rendus doit être de faire connaître *brièvement* le *contenu* et la *valeur* de l'ouvrage ; ils pourront aussi être *critiques;* en aucun cas, ils ne pourront se transformer en véritables articles, ceux-ci étant réservés au *Musée Belge*.

LE LATIN VULGAIRE et le LANGAGE FAMILIER

DANS LES SATIRES DE PERSE

PAR

M. L'ABBÉ VICTOR GÉRARD

Professeur au collège de Bellevue à Dinant

Que Perse, dans ses Satires, se soit fréquemment servi de l'idiome populaire, qu'il ait cherché dans la langue familière de la conversation le pittoresque de l'expression et la vivacité du style, il n'y a là rien d'étonnant, rien qui donne à cet écrivain une place spéciale parmi les satiriques latins. Horace a puisé aux mêmes sources : Perse, son imitateur, hélas ! souvent maladroit, devait le suivre dans cette voie. Tous les poètes satiriques de Rome ont voulu que la langue et le style de leurs œuvres fussent *sermoni propiora*, comme s'exprime Horace (1).

En recherchant dans les Satires de Perse les traces du latin vulgaire et du langage familier, nous avons voulu marquer dans quelle mesure cette observation générale peut s'appliquer à ce poète.

Un philologue autrichien, J. Sorn, a publié sur la langue de Perse un travail qui nous a été d'une grande utilité (2). Mais, sur le terrain où nous nous sommes placé, il s'est borné à une simple reconnaissance des lieux : son chapitre intitulé « *L'élément vulgaire dans la langue de Perse* » est incomplet même pour la partie lexicographique ; quant aux autres observations disséminées çà et là dans son travail, outre qu'elles sont insuffisantes, elles n'offrent aucune suite, aucune vue d'ensemble ; enfin un grand nombre de faits ne

(1) Sat., I, 4, 42.
(2) J. SORN, *Die Sprache des Satirikers Persius*. Laibach, 1890.

sont pas notés ou, s'ils le sont, l'explication en est omise (1). Il restait donc beaucoup à faire. Nous avons essayé, dans la mesure de nos forces et de nos loisirs, de combler ces lacunes. Pour justifier nos observations, nous n'avions pas à recommencer, pour chacun des points ici traités, les recherches que d'autres plus habiles et plus autorisés ont faites avant nous : nous avons pris comme base et comme guides des *Grammaires historiques* d'une valeur reconnue, des travaux d'ensemble sur le latin vulgaire, des études spéciales sur Perse et sur Pétrone, enfin les meilleurs commentaires publiés sur Perse. Nous nous contentons de renvoyer à ces différentes sources dont nous donnons ci-dessous la liste. Rarement nous avons cru devoir nous appuyer sur des exemples puisés dans les auteurs qui ont employé des constructions populaires ou familières : nous avons suivi en cela la méthode indiquée par Woelfflin et par Riemann (2). Pour le texte des Satires, nous avons adopté l'édition de Jahn-Buecheler.

SOURCES.

Editions. — *A. Persii Flacci... etc. Saturae.* Recognovit OTTO JAHN. Ed. altera curata a FRANCISCO BUECHELER. Berlin, Weidmann, 1886.

Des Aulus Persius Flaccus Satiren berichtigt und erklaert von C. FR. HEINRICH. Leipzig, Breitkopf und Haertel, 1844.

The Satires of A. Persius Flaccus with a transl. and

(1) Cette appréciation s'applique à plus juste titre à l'étude la plus récente que nous connaissions sur le style de Perse : H. KUESTER, *De A. Persii Flacci elocutione.* Loebau Westpr., Hoffmann, 1894-96.

(2) WOELFFLIN (*Philologus*, XXXIV, p. 138) met sur la même ligne le latin vulgaire proprement dit et le langage familier. — O. REBLING (*Versuch einer Charakt. der roem. Umgangssprache*, p. 12. Kiel, 1883) puise les éléments de son travail également dans le « *Vulgaerlatein* » et l' « *Umgangssprache.* » — RIEMANN (*Syntaxe Latine*, 3e édition, Paris, 1894, Introduction, § 3) établit nettement la différence qu'il faut mettre entre l'un et l'autre. — Dans notre étude nous distinguons toujours soigneusement les tournures populaires ou vulgaires du langage familier ou de la conversation.

commentary by J. CONINGTON. To which is prefixed a lecture on the life and writings of Persius edited by H. NETTLESHIP, 2[d] edition. Oxford, Clarendon Press, 1874.

Travaux spéciaux. — *Die Sprache des Satirikers Persius von* J. SORN. Laibach, 1890.

E. LUDWIG, *De Petronii sermone plebeio*. Leipzig, Teubner, 1870.

J. SEGEBADE, *Observationes grammaticae et criticae in Petronium*. Halle, Niemeyer, 1880.

Travaux d'ensemble sur le latin vulgaire. — ED. WOELFFLIN, *Zum Vulgaerlatein*, *Philologus*, XXXIV, pp. 137-165.

O. REBLING, *Versuch einer Charakteristik der roemischen Umgangssprache*, II Abdruck. Kiel, Lipsius und Tischer, 1883.

Grammaires. — A. DRAEGER, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, 2[e] Auflage. Leipzig, Teubner, 1878-1881.

H. SCHMALZ, *Lateinische Syntax und Stilistik* (dans IWAN von MUELLER, *Handbuch der class. Alterthumswissenschaft*, II Band.) 2[e] Auflage. Muenchen, Beck, 1890 (1).

O. RIEMANN, *Syntaxe latine*, 3[e] édition. Paris, Klincksieck, 1894.

CHAPITRE PREMIER. — LA LEXIGRAPHIE.

§ 1. **La Déclinaison** (2). — Dans la langue vulgaire, un certain nombre de mots s'écartent de la déclinaison ordinaire. Perse ne nous offre qu'un exemple de cette anomalie : *turdarum* VI, 24, au lieu de *turdorum* (3).

§ 2. **La Conjugaison** (4). — Ici encore il n'y a qu'un seul

(1) Nous désignons toujours cet ouvrage par les mots : « SCHMALZ, *Syntax* » — ou « SCHMALZ, *Stilistik*. » Nous n'avons pu malheureusement consulter l'*Archiv fuer lateinische Lexikographie und Grammatik* de WOELFFLIN.

(2) LUDWIG, o. c., pp. 19 sqq.

(3) Voyez Scol. en cet endroit, dans l'édition de BUECHELER, p. 49. Cfr. VARR., *de l. l.*, 9, 38, 55. *De r. r.* 3, 5, 6.

(4) LUDWIG, pp. 25 ss.

vulgarisme à signaler, c'est l'emploi de ***vetavit*** (1), parfait de ***vetare***, au lieu de ***vetuit*** V, 90.

La langue vulgaire aimait aussi à faire passer un verbe déponent dans la conjugaison active ; mais ce phénomène se présente également dans la langue classique, pour un certain nombre de verbes (2). Tous les verbes déponents ainsi traités par Perse rentrent dans cette dernière catégorie ; tels sont, par exemple : *mereo* I, 42 ; *emereo* V, 74 ; *oscito* III, 59.

CHAPITRE II. — La Syntaxe.

§ 1. **L'Attribut.** — Dans le domaine de la syntaxe, les Satires de Perse donnent lieu à de nombreuses et intéressantes observations.

Pour ce qui concerne l'attribut, il faut remarquer tout d'abord l'emploi familier de certains adverbes comme attributs du verbe *esse* (3) :

Hoc bene sit IV, 30. *Illud male (est)* IV, 9. *Paulum erit ultra* V, 69. *Inde est quod loquor* V, 153. *Iuxta est ager* VI, 52.

On rencontre encore : *Satis est* III, 78. *Praesto est heres* VI, 56. Mais ces expressions avaient été adoptées par la langue classique (4).

Le langage familier fait souvent l'ellipse de l'attribut. Nous en donnerons plus loin des exemples (5).

§ 2. **Emploi des cas.** — 1. Accusatif. — On trouve dans le latin vulgaire l'accusatif dépendant de verbes intransitifs, dans des tournures où la langue classique n'emploie jamais ce cas (6).

Perse nous fournit quelques exemples :

Sese clamet Iuppiter II,23. *Hunc ais* IV,27. *Ollam plaudentibus* IV, 31. *Cappadocas plausisse* VI, 77.

(1) Georges, *Lexicon*.
(2) Riemann, § 133, b, Rem. II.
(3) Schmalz, *Synt.*, 7. Rebling, p. 11. Sorn, p. 8.
(4) Rebling, l. c.
(5) Voyez chap. 3, § 5.
(6) Ludwig, pp. 33 ss. Sorn, p. 8.

Les autres accusatifs dépendant de verbes intransitifs, énumérés par Sorn (pp. 8-9), s'expliquent fort bien par les règles générales de la langue poétique ou même de la prose classique (1).

2. Datif. — Nous trouvons dans Perse plusieurs emplois du *dativus ethicus* conformément à la langue populaire (2) : *Exsultat tibi trossulus* I, 82. *Sibi murmurat* II, 9 ; cfr. *secum murmura...* III, 81. *Sapio mihi* III, 78. *Quid tibi vis ?* V, 144. *Mihi redit in rugam* VI, 78.

Le datif dans les expressions : *Quibus invigilat* III, 55, *inpallescere chartis* V, 62, est rare et n'apparaît guère que dans la latinité postérieure (3) ; ce qui nous porte à croire qu'il est dû à l'influence de la langue vulgaire (4).

3. Génitif. — Un nom propre géographique, au génitif, dépendant d'un nom commun, est peut-être familier (5). Nous lisons dans Perse : *Lunai portum* VI, 19.

Les poètes et certains prosateurs (Sall., T. Live, Tacite, etc.) construisent avec les adjectifs les plus divers des génitifs pouvant se traduire par « sous le rapport de, par rapport à », tandis que Cicéron et César emploient en pareil cas l'ablatif ; mais cet emploi du génitif appartient aussi à l'idiome populaire (6). Cette construction se rencontre trois fois dans Perse : *praelargus animae* I, 14 ; *modicus voti* V, 109 ; *securus vulgi* VI, 12 (7).

4. Ablatif. — L'omission de *in* devant l'ablatif d'un substantif commun, marquant le lieu, appartient à la langue

(1) V. Riemann, §§ 31 ss.

(2) Schmalz, Synt., 84. Ludwig, pp. 33 ss.

(3) Sorn, p. 10.

(4) Sorn, *ibid.*, fait remarquer que « *sufflare se alicui* » est une construction empruntée à la langue de la conversation et que Perse l'a employée IV, 20 : nous avons en vain cherché cette tournure dans Perse ; les éditions citées par Sorn, p. 2. ne la donnent pas et nous ne l'avons pas trouvée ailleurs.

(5) Riemann, § 49, Rem.

(6) *Ibid.*, § 60, Rem. III.

(7) Sorn, p. 11, cite comme un vulgarisme : *Dinomaches ego sum* (*scil. filius*) IV, 20. Mais d'après Riemann, § 53, Rem. II, n. 1, cet emploi est plutôt grec que romain et ne se rencontre guère en latin qu'en parlant de Grecs ou, en général, d'étrangers.

vulgaire (1). On trouve dans Perse : *Triste jaces lucis* II, 27.

Il faut rattacher à la langue familière l'ablatif absolu « *excepto* » dans l'expression *excepto si quid... vetavit* V, 90 (2).

§ 3. **Pronoms et adjectifs déterminatifs.** — Remarquons en premier lieu une redondance propre à la langue populaire et consistant à exprimer par un pronom personnel inutile le sujet du verbe (3).

Min' tu istud ais ? I, 2. *Non ego cum scribo*, I, 45. *Hoc ego apertum...* I, 121. *Tune colligis* I, 22. *Tu temptas* II, 21. *Non ego curo* III, 78. *Tu palles* III, 94. *Quin tu... desinis* IV, 14. *Hic ego... ausim* V, 26. *Teneros tu suscipis* V, 36. *Recusas tu* V, 80. *Sin tu... retines* V, 115. *Nec tu... dicas* V, 157. *Utar ego* VI, 22. *Tune minuas* VI, 37. *Vin tu gaudere* VI, 63.

En bien d'autres endroits encore, Perse répète le sujet déjà contenu dans le verbe ; mais cette répétition s'explique par l'opposition que le poète veut établir entre diverses personnes. Voy. par exemple : *Ad* POPULUM *phaleras*, EGO *te intus et in cute novi* III, 30. *Qui* TU *impunitior exis atque* HIC V, 130. Enfin, dans un grand nombre de cas, c'est la nécessité ou la commodité du mètre qui amènent cette répétition du sujet.

L'emploi du pronom démonstratif *is*, *ea*, *id*, pour désigner le sujet déjà suffisamment indiqué auparavant est aussi propre à l'idiome vulgaire (4). Nous en trouvons un exemple dans Perse : *Videas tamen istuc quidquid id est* III, 94.

Il faut attribuer à la même influence l'accumulation des pronoms et des adjectifs possessifs (5). Exemples : *Nostrum istud vivere* I, 9. *Hoc ridere meum* I, 122. *Hoc idem* V, 68. *Nostrum hoc sapere* VI, 39. *Iste tuus* VI, 71.

(1) SCHMALZ, Synt., 101, Anm. 2. RIEMANN (§ 67, Rem.) attribue aussi cet emploi aux poètes.

(2) SORN, p. 17.

(3) SCHMALZ, *Synt.*, 1.

(4) SCHMALZ, *Stil.*, 63, 5.

(5) SCHMALZ, *Stil.*, 59. LUDWIG, p. 38. SORN, p. 6.

Signalons en outre, comme appartenant au langage du peuple, l'emploi souvent fait par les comiques de l'adjectif possessif « *ratione ethica* ». Perse en offre un exemple : *Nostro poetae* I, 68 (1) ; c'est ainsi qu'on dit en français : « *Notre poète, notre homme.* »

Les Romains employaient dans la conversation l'adjectif démonstratif *hic* et les possessifs *meus*, *tuus*, *suus*, dans le sens de l'article grec (2). Cet usage familier se rencontre dans Perse : *Suum chaere*, Prol. 8. *Nostrum istud vivere* I, 9. *Scire tuum nihil est* I, 27. *Euge tuum et belle ; nam belle hoc excute* I, 49. *Tepidum hoc optes audire decenter* I, 84. *Hoc ridere meum* I, 121. *Licet illud et ut volo tolle* V, 87. *Nostrum hoc sapere* VI, 38-39. A ces passages cités par Sorn (3), ajoutons : *Velle suum* V, 53.

§ 4. **Verbes** (4).—1. Emploi des temps.— Dans la langue familière on emploie parfois le plus-que-parfait pour le parfait (5). C'est ainsi que Perse emploie *legarat* VI, 66, pour *legavit* ; *dederam* V, 118, pour *dedi ; nutrieras* V, 150, pour *nutrivisti*.

Il faut également rapporter à l'influence de l'idiome populaire l'emploi du présent, là où nous attendons le futur, dans l'expression suivante : « *Occa et seges altera in herba est* VI, 26 ; logiquement « *est* » est un futur (6).

2. Emploi des modes. — Notons en premier lieu l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif dans l'interrogation indirecte ; c'est une particularité de la langue populaire (7).

Dicite, pontifices, in sancto quid facit aurum II, 69. *Haud tibi inexpertum... quaeque docet* III, 52. *Discite*

(1) Ludwig, p. 38.
(2) Sorn, p. 5.
(3) *L. c.*
(4) Schmalz, *Synt.*, 22 ss.
(5) Schmalz, *Synt.*, 24.
(6) Draeger, o. c., IIe part., § 139.
(7) Schmalz, *Synt.*, 214. Riemann (§ 174, Rem. I) affirme que cet emploi de l'indicatif dans les interrogations indirectes est propre aussi à la langue poétique ; il ne cite pas d'exemples et ils sont rares en effet (Voyez Schmalz, *l. c.*) Mais là où l'on en trouve, il faut, je crois, voir l'influence du langage populaire, à laquelle les poètes même classiques ne se sont pas entièrement soustraits. (Voyez Riemann, Introd., § 3, a.)

quid sumus... etc. III, 66-72. *Nescio quid trepidat mihi pectus* (1) III, 88. *Nescio quid grave cornicaris* V, 12. *Voce traham pura quantum te fixi* V, 27. On sait que *nescio quid* s'emploie ainsi dans la prose classique.

Il est encore conforme au génie populaire d'employer substantivement un verbe à l'infinitif (2). Nous trouvons dans Perse : *Nostrum vivere* I, 9 ; *scire tuum* I, 27 ; *hoc ridere meum* I, 122 ; *velle suum cuique est* V, 53 : *nostrum sapere* VI, 39 (3).

Dans la conversation on emploie l'infinitif dépendant d'un substantif (4). Exemples : *Negatas artifex sequi voces* Prol. 11. *Nec ponere lucum artifices* I, 70. *Opifex intendisse* VI, 3.

Perse emploie une fois l'infinitif absolument dans une interrogation :

Quo didicisse, nisi... exierit Caprificus ? I, 24. Cfr. Cic., *ad Att.*, 12, 44, 2 : *Quid enim sedere... ?* Cet emploi de l'infinitif appartient au langage familier (5).

Au v. 39 de la seconde Satire, nous trouvons l'impératif futur *negato*, employé conformément à la langue du peuple(6).

Au même idiome appartient l'impératif *puta* IV, 9. L'usage qu'en font Horace (uniquement dans ses Satires), Sénèque (dans ses Lettres), les Juristes et les écrivains postérieurs, semble le prouver (7).

Il faut rapporter au langage familier les impératifs négatifs périphrastiques *fuge quaerere* VI, 65, et *Ne velis trepidare* V, 170 (8).

(1) Voyez Schmalz, *Synt.*, 213, Anm.

(2) Schmalz, *Synt.*, 223.

(3) Sorn cite encore (p. 15) « *Summa boni est.... vixisse* » IV, 17 ; mais cette tournure se rencontre dans toute la latinité. (Voyez Schmalz, *l. c.*)

(4) Sorn, p. 16. On pourrait peut-être regarder *artifex* comme un adjectif et dès lors cette construction se rattacherait à la langue poétique (V. Riemann, § 246, Rem. I.) Il n'en est pas de même de *opifex* qui n'est pas employé comme adjectif.

(5) Schmalz, *Synt.*, 162. Cfr. Draeger, IIe part., § 154, 3.

(6) Schmalz, *Synt.*, 36. — Riemann, § 150, Rem. III.

(7) Voy. Draeger, IIe part., § 153, 6.

(8) Sorn, p. 17.

§ 5. **Prépositions.** — 1. Ad. — Le premier fait à noter est l'emploi de *ad* dans le sens de « *dans, à* », conformément à la langue du peuple (1) : *Ad compita figit* IV, 28. *Ad obscaenum limen frangam* V, 165.

Ad, dans un sens modal, a aussi un cachet populaire (2). *Ad numeros* V, 123. *Ad morem* III, 31.

La construction *adspicio ad canitiem* I, 9, appartient au langage familier (3).

2. In. — Nous lisons dans Perse I, 115 : *Genuinum fregit in illis*, construction analogue à : *Damnum factum est in Servio*, Cic. *Fam.*, 10, 28, 3, et appartenant à la langue familière (4)

Sat. II, 61, nous lisons : *O curvae in terris animae.* On s'attendrait à l'accusatif *terras*, qu'on trouve en effet dans Lactance, *Inst. div.*, II, 2. Mais les Manuscrits donnent *terris* : le latin vulgaire fait parfois cette confusion (5).

Nous croyons devoir également rattacher à l'idiome vulgaire l'emploi de *in* avec l'accusatif dans l'expression : *In venerem putris* V, 58. Nous ne trouvons d'autre explication à cet emploi de *in* avec l'accusatif que celle donnée par Draeger (6) de plusieurs expressions analogues ; l'une d'elles surtout nous semble se rapprocher beaucoup de celle de Perse : *Vitro aemulus in colorem.* Or les sources d'où Draeger a tiré ces citations nous portent à y voir autant de vulgarismes.

3. Inter. — L'expression *Inter curva subit* IV, 11, est, d'après Sorn (7), une tournure populaire.

§ 6. **Conjonctions.** — 1. Quando. — *Quando haec rara avis est* I, 46. *Quando* marque ici une relation de temps.

(1) Schmalz, *Synt.*, 113.
(2) Schmalz, *ibid.*
(3) Sorn, p. 9.
(4) Schmalz, *Synt.*, 148.
(5) Ludwig, p. 33.
(6) IIe part., § 298, B, 3, c.
(7) Sorn, p. 9. Nous n'avons rien trouvé qui pût confirmer cette assertion de Sorn. Peut-être faut-il voir là une tournure analogue à « *inter viam* » cité par Schmalz (*Synt.*, 126) comme étant d'un usage familier.

Peut-être est-ce un vulgarisme; peut-être n'est-ce qu'un archaïsme : on le trouve dans ce sens chez Livius Andronicus, Plaute (très souvent), Cicéron (rarement); puis il disparaît à peu près complètement (1).

2. QUANDOQUE. — *Quandoque ad compita figit* IV, 28. Marquant une relation de temps et employé pour *quandocunque, quandoque* nous semble emprunté au langage populaire. En effet il n'est employé de cette manière que par des auteurs qui ont subi l'influence de l'idiome vulgaire et manque complètement dans la prose classique (2).

3. SI. NISI. — On rencontre souvent dans le langage familier des propositions conditionnelles liées à une proposition principale dont le verbe est un optatif ou un potentiel (3); par exemple : *Ne vivam si scio*, CIC., *Att.*, 4, 16, 8. Nous trouvons dans Perse une proposition tout au moins analogue : *Vae, nisi connives* VI, 50.

Cette observation est encore vraie pour les phrases où la proposition principale est à l'impératif (4). Telle est l'expression : *Nebulas legunto, si fervebit* V, 8.

La particule conditionnelle est souvent supprimée dans le langage familier (5). Ainsi lisons-nous dans Perse : *Dixeris haec... ridet* V, 189. *Hic aliquis dicat...* III, 78. *Quaesieris...* IV, 25. *Verterit hunc dominus* V, 78. De ce subjonctif hypothétique se rapproche le subjonctif potentiel, comme *aptaveris* V, 95; *ausim* V, 26; *moveare* V, 123; *clamet* II, 22; *videas* III, 64.

4. ET. — *Et* reliant des impératifs appartient à la langue du peuple (6). Nous le rencontrons plusieurs fois dans Perse : *Tange... et pone* III, 107. *Da verba et decipe nervos* IV, 45. *I puer... et defer* V, 126. *Vigila et ingere* V, 177. *Vive et... emole* VI, 25.

(1) DRAEGER, IVe Part., § 500.
(2) Voyez DRAEGER, *ibid.*
(3) SCHMALZ, *Synt.*, 300.
(4) SCHMALZ, *ibid.*
(5) SORN, p. 17.
(6) SCHMALZ, *Synt.*, 163, Anm. DRAEGER, IIIe Part., § 311, 17.

Il faut encore citer, comme tournure familière, l'emploi de *et* entre un impératif et un verbe à un autre mode (1). Exemple : *Occa et seges altera in herba est* VI, 26. Tournure analogue : *Haec cedo ut admoveam templis et farre litabo* II, 75.

Et signifiant *aussi*, *également*, appartient sans doute à la langue familière. En effet César ne l'emploie pas ; mais on le trouve dans Plaute, Térence, Cicéron (*Rosc. Amer.*), Tite-Live, Tacite et les écrivains postérieurs (2). Dans Perse : *Nam et luctata canis* V, 159. *Nunc et de caespite vivo frange* VI, 31. *Peccat et haec, peccat* II, 68. *Aspice et haec* I, 125.

5. ATQUE. — *Atque* après un comparatif paraît une construction populaire (3). Perse l'emploie une fois : *Qui tu inpunitior exis atque hic... ?* V, 130.

6. AST-AT. — *Ast* est une forme archaïque et familière (4). *Ast ego...* II, 39. *Ast vocat officium* VI, 27. *Ast illi tremat* VI, 74.

La conjonction *at* s'emploie dans la conversation pour appeler, pour exprimer un souhait, un ordre, une imprécation (5). *At tu... audi* VI, 41. *At vos dicite* II, 68. *At tu deterius palles* III, 96. *At cur non potius... pappare... poscis* III, 16.

7. VEL-VE. — *Censoremve tuum vel quod trabeate salutas* III, 29. Faut-il voir dans cette tautologie la répétition d'une conjonction conformément au langage populaire ? (6)

8. SIVE-SEU. — *Sive* dans le sens du français *ou* paraît emprunté au langage vulgaire. En effet il manque dans César, dans presque tous les poètes ; mais on le trouve dans Lucilius, Lucrèce, Cicéron (Lettres), Vitruve, Pline l'Ancien, les auteurs postérieurs. Dans Perse : *Parca tenax seu nata fidelibus hora* V, 48 (7).

(1) SORN, p. 14.
(2) Voy. SCHMALZ, *Synt.*, 169.
(3) SCHMALZ, *Synt.*, 173, Anm. RIEMANN, § 279, b, n. 1.
(4) SCHMALZ, *Synt.*, 184. RIEMANN, § 274, a.
(5) SCHMALZ, *Synt.*, 185. RIEMANN, § 274, a.
(6) SCHMALZ, *Synt.*, 205.
(7) SCHMALZ, *Synt.*, 194.

9. Nec. — *Nec* signifiant *également pas* — *non plus* appartient peut-être au langage familier (1). Il est ainsi employé par Plaute, Catulle, Horace (Satires), Tite-Live, Suétone, etc. ; mais pas dans la latinité classique. Dans Perse nous trouvons : *Nec nunc* V, 172.

§ 6. **Construction parataotique**. — La construction paratactique est préférée à l'hypotactique par la langue du peuple (2). C'est ainsi qu'au lieu de l'infinitif avec l'accusatif sujet on trouve un mode personnel avec ou sans *quod ;* ou qu'on supprime la conjonction entre la proposition principale et la proposition subordonnée; ou que les deux propositions sont placées l'une à côté de l'autre sans liaison apparente, l'une formant pour ainsi dire une parenthèse. Nous trouvons de nombreux exemples de ce phénomène dans Perse :

Haud alia ratione velis... etc., puis l'idée subordonnée à la première est exprimée séparément : *Virtutem videant*... etc. III, 36 sqq.

Nescio quid trepidat mihi pectus III, 88. Cfr. *Nescio quod, certe est quod me tibi temperat astrum* V, 51, et *Nescio quid grave cornicaris* V, 12 (3).

Veto quisquam faxit I, 112.

Tange... dextram. Nil calet hic III, 107.

Saepe oculos, memini, tangebam III, 44.

Exspecta haud aliud respondeat IV, 19.

Tecum habita : noris IV, 52.

Marcus dixit. Ita est V, 81.

Licet... : non sum liberior... ? V, 84 ; équivaut à : *si liceat...*

Digitum exere, peccas V, 119.

Subeas oportet V, 155.

Hoc credas jubeo V, 161.

Censen, plorabit ? V, 168.

Negas. Instat... etc. V, 132 sqq. ; équivaut à : *si negaveris...*

(1) Schmalz, *Synt.*, 177.

(2) Schmalz, *Synt.*, 208 sqq. Segebade, o. c , p. 13 sqq.

(3) Voyez Schmalz, *Synt.*, 213, Anm.

Lunai portum, est operae, cognoscite VI, 9.
Vive et granaria emole, fas est VI, 25.
Num ignoras ? Missa est laurus VI, 43.
An prohibes ? Dic clare VI, 51.
Quaere ex me... ;... dicam VI, 58.

CHAPITRE III. — LE STYLE.

§ 1. **Choix des mots.** — 1. SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS. — 1° Un certain nombre de substantifs et d'adjectifs employés par Perse sont tirés du vocabulaire plébéien ou tout au moins appartiennent au langage familier. Aux nombreux exemples cités par Sorn (1) nous ajoutons les suivants :

Cor dans le sens d'*animus* (2) *: Aerumnis cor luctificabile fulta* (Citation ou imitation de Pacuvius) I, 78. Perse emploie lui-même ce mot dans le même sens : *Cor jubet hoc Enni* VI, 10.

Luctificabile I, 78, mot de formation vulgaire (3).

Occiput I, 62 Cfr. *Sinciput* VI, 69, cité par Sorn. *Nares* (dans le sens de *petulantia*) I, 40 ; cfr. *Frons* V, 104, cité par Sorn. *Oletum* I, 112. *Tucceta* II, 42. Cfr. Schol. *Sanna* I, 62. V, 91. *Bellum* I, 87 et *Belle* I, 49. Cfr. CICER. (Correspondance) ; resté dans le français : bel, beau. *Penes* IV, 48. *Puls, pultis* VI, 40.

2° Le peuple aime à employer les diminutifs, même sans leur donner la signification attachée à ce mode de dérivation (4). Le plus souvent Perse emploie les diminutifs dans une inten-

(1) Pages 23-25. Voici la liste de ces mots : *Bucca* V, 13. *Caballinus*. Prol. 1. *Trossulus* I, 82. *Cirratus* I, 29. *Arista* III, 115. *Beta* III, 114. *Perna* III, 75. *Orca* III, 76. *Maena*, ibid. *Pupa* II, 70. *Pulpa scelerata* II, 63. *Stloppus* V, 13. *Gurgulio* IV, 37. *Plantaria* IV, 39. *Filix* IV, 41. *Vulvae* IV, 36. *Popa venter* VI, 74. *Sinciput* VI, 69. *Tressis* V, 76. *Centussis* V, 191. *Frons* (dans le sens de *pudor*) V, 104. *Follis* (dans le sens de *pulmo*) V, 11. *Farina* (dans le sens de *secta*) V, 115. *Puer* (dans le sens de *prince royal*) III, 17 et (dans le sens de domestique, valet) V, 167. *Nonaria* I, 134. *Agaso* V, 76. *Baro* V, 138. *Cachinno* I, 12. *Calo* V, 195. *Cerdo* IV, 51. *Glutto* V, 112. *Palpo* V, 176.

(2) REBLING, pp. 19-20.

(3) REBLING, pp. 24-25.

(4) SCHMALZ, *Stil.*, 68. REBLING, p. 23.

tion satirique. Outre les exemples énumérés par Sorn (1) et les nombreux diminutifs qui ont acquis droit de cité même dans la langue littéraire, citons les suivants :

Vetulus I, 22. *Auricula* I, 22, 23, 59, 108, 121. II, 30. Perse a employé *auricula* à peu près aussi souvent que *auris* ; le premier se rencontre six fois, le second sept fois.

Testiculus (2) I, 103. *Pupillus* II, 12 (Cfr. Schol.) *Libellus* (3) I, 120. *Labellum* (4) II, 32. III, 82. *Canicula* (6) III, 5. *Patella* III, 26. IV, 17. *Flagellum* (5) III, 51. *Cuticula* IV, 18. *Seriola* IV, 29. *Tesserula* V, 74. *Rubellus* V, 147. *Popellus* (7) VI, 50.

3° Les adjectifs formés au moyen du suffixe *ax* étaient en faveur auprès des écrivains populaires, tels que les comiques et Pétrone (8). Nous en trouvons six dans Perse : *Mordax* I, 107. V, 86. *Audax* I, 123. *Emax* II, 3. *Tenax* V, 48. *Mendax* V, 77. *Sequax* Prol. 6.

4° Les écrivains populaires, pour exprimer les degrés de comparaison, emploient volontiers des tournures dont nous trouvons des exemples dans Perse (9) :

Avec *multum* : *Multum torosa* III, 86. *Multum laudanda* III,46. Avec *bene*: *Bene mirae res*. I, 111. Avec *ultra* : *Ultra miser* III, 15.

2. VERBES (10). — 1° Verbes appartenant à l'idiome vulgaire: Sorn en cite un certain nombre (11). Nous ajoutons les sui-

(1) Pages 26-27. Voici la liste des diminutifs cités par Sorn : *Ocellus* I, 18. *Auricula* (ne cite que trois endroits) I, 22, 59, 121. *Aqualiculus* I, 57. *Eligidia* I, 51. *Popellus* IV, 15. *Canicula* III, 49. *Pellicula* V, 116. *Plebecula* IV, 6. *Rancidulus* I, 33. *Horridulum* I, 54. *Beatulus* III, 103.

(2) Voy. LUDWIG, p. 29.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Cfr. SORN, *l. c.*

(6) LUDWIG, p. 29.

(7) Cfr. SORN, *l. c.*

(8) LUDWIG, p. 30.

(9) SCHMALZ, *Stil.*, 9, Anm. 1. REBLING, p. 19.

(10) SORN, pp. 25-26, cite un grand nombre de mots grecs employés par Perse ; mais cet usage de mots grecs n'est pas un caractère propre au langage de la conversation.

(11) En voici la liste (Voyez p. 27) : *Cevere* I, 87. *Cornicari* V, 12.

vants : *Trutinari* III, 82 (Cfr. HIER., *Ep.* 40, 2 et 125, 16). *Pinsere* I, 58, emprunté à la langue des meuniers. *Occare* VI, 26 et *runcare* IV, 36, empruntés au langage des paysans.

2° Le langage familier aime à employer les verbes composés là où le simple suffirait (1). Nous trouvons dans Perse : *Incurvare* I, 91. *Succinere* III, 20. *Intabescere* III, 38. *Exporrigere* III, 82. *Ingemere* V, 61. *Destertere* VI, 10 (Cfr. III, 2). *Intepere* VI, 7. *Perducere* II, 56.

3° Un autre caractère du langage familier, c'est d'employer les verbes fréquentatifs ou intensifs là où ils ne sont pas nécessaires (2). Ainsi nous trouvons dans Perse : *Agitare jocos* VI, 5 : dans ce sens, *agere* suffirait. *Cantare* est employé cinq fois : Prol. 14 ; I, 88, 89 ; IV, 22 ; V, 166 ; *canere* pas une seule fois. *Receptare* VI, 8 (3). *Rogitare* V, 134 (ς). *Sectari* V, 71.

Il faut dire la même chose des inchoatifs (4).

Nous trouvons dans Perse : *fervescit* III, 116 à côté de *fervet* IV, 6, construit d'une manière analogue ; *inpallescere* V, 62.

4° La langue familière et surtout la langue populaire font un usage très fréquent de verbes de la première et de la quatrième conjugaison formés par dérivation de noms, adjectifs ou substantifs (5). Cela est surtout vrai des participes parfaits passifs en *atus* devenus de vrais adjectifs.

Nous ne citons pas les verbes de cette catégorie dont l'usage était général. *Assignare* (dans le sens d'*apposer son seing*) V, 81. *Albatus* II, 40. *Auratus* III, 40. *Barbatus* IV, 1. *Balanatus* IV, 37. *Braccatus* III, 53. *Bullire* III, 34. *Ebullire* II, 10. *Cirratus* I, 29. *Cornicari* V, 12. *Cretatus* V, 177. *Duplicare* VI, 78. *Exossatus* VI, 52. *Farratus*

Ebullire II, 10. *Eliquare* I, 35. *Supplantare* I, 35. *Meiere* I, 114. *Immeiere* VI, 73. *Pappare* et *Lallare* III, 17. *Muttire* I, 119. *Oscitare* III, 59.

(1) REBLING, p. 29. SORN, p. 7.

(2) REBLING, p. 28. LUDWIG, p 31.

(3) *Receptare* et non *inceptare*, cité par REBLING, p. 29.

(4) LUDWIG, p. 31.

(5) LUDWIG, p. 32. REBLING, p. 25.

IV, 31. *Flagellare* IV, 49. *Fortunare* II, 45 ; cfr. I, 39 : *fortunata*. *Irrorare* VI, 21. *Librare* I, 86. *Lutatus* III, 104. *Nugari* I, 56, 70; V, 169. *Occare* VI, 26. *Pappare* III, 17. *Lallare* ibid. 18. *Peronatus* V, 102. *Recutita* V, 184 (1). *Runcare* IV, 35 (*Runca* est inconnu ; mais on connaît *runcina)*. *Sceleratus* II, 63. *Singultire* VI, 72. *Subaeratus* V, 106. *Supplantare* I, 35. *Terebrare* V, 138. *Trabeatus* III, 29. *Trutinari* III, 82. *Tunicatus* IV, 30. *Vaporatus* I, 126.

§ 2. **Particularités dans l'emploi des mots.** — 1. ADJECTIFS. — L'emploi de *nullus* pour *non* dans les expressions suivantes : *Quem nulla ciconia pinsit* I, 58. *Nulla tibi vendo Iliade* I, 122. *Nullo ture litabis* (2) V, 120, prend son origine dans la langue familière (3).

Multus est employé conformément au langage populaire dans les trois passages suivants (4) : *Multa fidelia putet* III, 73. *Multa vibice flagellas* IV, 49. *Multa litus se valle receptat* VI, 8.

Nous rattachons au langage familier l'emploi d'un adjectif pris substantivement (le substantif qu'il détermine logiquement étant sous-entendu) (5). *Nonaria* I, 133. *Coa* V, 135. *Aegeum* V, 142. *Veientanum* V, 147. *Surrentina* III, 93. *Granaria* VI, 25 ; V, 110. *Ionio* VI, 29. *Plantaria* IV, 39.

2. PRONOMS. — Signalons ici l'accumulation des pronoms et des adjectifs possessifs et démonstratifs (6), comme il a été dit plus haut (*Syntaxe*, § 3).

3. VERBES, ADVERBES, CONJONCTIONS.—Ces diverses parties du discours donnent lieu dans le langage de la conversation à un phénomène que les grammairiens appellent *Geminatio* (7). Perse fournit les exemples suivants : *Tunc*,

(1) C'est donc à tort que LUDWIG, *l. c.*, attribue à Pétrone la formation de ce verbe.

(2) Qu'on ne traduise pas *nullo* par *nul, impuissant;* la négation porte logiquement sur le verbe : en effet, ce verbe signifie à lui seul : *sacrifier avec d'heureux présages*.

(3) SCHMALZ, *Stil.*, 6, Anm.

(4) SCHMALZ, *Stil.*, 8.

(5) SCHMALZ, *Stil.*, 5.

(6) SCHMALZ, *Stil.*, 59.

(7) SCHMALZ, *Stil.*, 62.

tunc I, 11. *Vidi, vidi* I, 120. *Jam, jam* II, 49-50. *Peccat... Peccat* II, 68. *Nunc, nunc* III, 23. *Imus, imus* III, 41. *Nemo, nemo* IV, 23. *Hic, hic* V, 174. *Utar ego, utar* VI, 22. *Nunc, nunc* VI, 68.

Cette réduplication se produit même avec les pronoms : *Omnes, omnes* I, 111. *Cuinam ? cuinam ?* II, 19. *Hunc ais, hunc* IV, 27.

§ 3. **Phraséologie.** — Nous avons déjà constaté que Perse a puisé maintes fois dans le trésor des mots populaires. Il ne s'est pas borné à cela. Un grand nombre d'expressions, de tournures qui trahissent une origine populaire par leur vivacité ou même leur crudité ou par le cercle d'idées auquel elles nous reportent, se rencontrent à chaque page dans ses Satires. Sorn (1) en cite un certain nombre. Nous croyons pouvoir y ajouter les suivantes : *Veto quisquam faxit oletum* I, 112. *Sudes et pectore...* etc. II, 54. *Pituita purgat somnia* II, 57. *Ex hac scelerata ducere pulpa* II, 63. *Turgescit vitrea bilis* III, 8. *Pulmonem rumpere ventis* III, 27. *Fibris increvit opimum pingue* III, 32. *Gens hircosa centurionum* III, 77. *Rabiosa silentia rodunt* III, 81-82. *Tremulos naso crispante cachinnos* III, 87. *Crassis lutatus amomis* III, 104. *Tenero latet ulcus in ore putre* III, 113-114. *Bene cantaverit ocima vernae* IV, 22. *Hi mores...* etc. IV, 35-41. *Si facis...* etc. IV, 48. *Hic Dama... mendax* V, 76-77. *Sed ira cadat naso rugosaque sanna...* V, 91-92. *In jecore aegro nascuntur domini* V, 129. *Regustatum digito terebrare salinum* V, 138. *Calido sub pectore mascula bilis intumuit* V, 144. *Recutita sabbata* V, 184. *Et signum in vapida* etc. VI, 17. *Mihi...* etc. VI, 70-75.

§ 4. **Asyndeton.** — L'emploi de la figure de style appelée

(1) Pages 28-29. En voici la liste : *Stertis adhuc...*etc. III, 58. *Stertimus...*etc. III, 3. *Peragere bona* VI, 22. *Frangere rem* V, 165. *Curtare rem* VI, 34. *Ponere sumen* I, 53. *Ponere rhombos* VI, 23. *Apponere annos* II, 2. *Coquatur urtica...* etc. VI, 69. *Hunc alea decoquit* V, 57. *Pupillum expungere* II, 13. *Scalpuntur intima versu* I, 21. *Rancidulum...* etc. I, 33. *Garrire in aurem* V, 96. *Auriculas radere* I, 107. *Aurem inpellere* II, 21. *Infundere monitus pueris* I, 79. *Caudam jactare popello* IV, 15. *Naso suspendere* I, 118. *Uno oculo rubricam derigere* I, 66. *Arcum derigere* III, 60. *Calces extendere* III,

asyndeton est très fréquent dans la conversation (1). De là, dans Perse, les constructions en usage dans les passages suivants :

Sive opus in mores, in luxum, in prandia regum I, 67. *Mens bona, fama, fides* II, 8. *Es modicus voti, presso lare, dulcis amicis* V, 109. *Castoreum, stuppas, hebenum, tus, lubrica Coa* V, 135. *Jam reliqua ex amitis, patruelis nulla, proneptis nulla...* VI, 53-54. *Scribimus inclusi, numeros ille, hic pede liber* I, 13. *Arma virum* I, 96. *Te Lupe, te Muci* I, 115. *Perge, tacebo* III, 97. *Hinc tuba, candelae* III, 103. *Agaso, vappa lippus* V, 76-77.

Ces exemples concernent des mots ; mais on rencontre à chaque pas l'Asyndeton relatif à des phrases ou à des membres de phrase (2).

§ 5. **Ellipse.** — L'ellipse est une figure également employée dans le langage familier, surtout l'ellipse de l'attribut et celle du verbe *esse* (3). On a déjà vu plus haut (Construction paratactique — Asyndeton) combien est fréquente l'ellipse des conjonctions.

1° Ellipse de *esse* à l'indicatif dans les proverbes, les sentences, les formules de conversation, etc. :

Si fas dicere — sed fas. I, 8. *Nunc non cinis ille poetae felix ?* I, 36. *Qui pote ?* I, 56. *Sive opus in mores, in luxum, in prandia regum dicere* I, 67-68. *Ubi corbes et focus et porci....* etc. I, 71 ss. *Unde istuc dedecus* I, 81. *Bellum hoc. Hoc bellum ?* I, 87. *Nonne hoc spumosum...* etc. I, 96 ss. *Sed quid opus... radere ?* I, 107. *Me muttire nefas ? Nec clam ? etc.* I, 119. *Quis potior judex, puerisve quis aptior orbis ?* II, 20. *Verumne ? Itane ?* III, 7. *Hoc satis ?* III, 27. *Haud tibi inexpertum...* III, 52. *Et quid opus... promittere ?* III, 65. *Ordo quis datus...* etc. III, 68-69. *Non curo*

105. *Ut nummi quos deunces* V, 149-150. *Funem reduco* V, 115. *Haec reliqua accipio* V, 87. *Haec mea sunt, teneo* V, 113. *Nates forcipe labefactare...* etc. IV, 39-40.

(1) SCHMALZ, *Synt.*, 163 ; *Stil.*, 82. DRAEGER, III° Part., § 358 ss.

(2) DRAEGER, III° Part., § 358 ss., notamment § 359, 2, b.

(3) SCHMALZ, *Synt.*, 8, 10. SORN, p. 8,C. SEGEBADE, Cap. I.

esse quod Arcesilas... III, 79. *Quo fretus* IV, 3. *Uncta vixisse patella...* IV, 17-18. *Hi mores* IV, 35. *Mille hominum species et rerum discolor usus* V, 52. *Ille in venerem putris* V, 58. *Haec miscere nefas* V, 122. *Liber ego* V, 124. *Haud mora* V, 171. *Quid pulchrius* V, 179. *Hic ego securus....* etc. VI, 12-14. *Progenies terrae ?* VI, 57. *Reliquum ?* VI, 68. *Juventus... finitor acervi* VI, 80.

2° Au subjonctif : *Mens bona, fama, fides (sit) !* II, 8.

3° Ellipse de l'attribut (1) :

Magister artis... sequi voces Prol. 10-11. *Nemo hercule. Nemo ?* I, 2-3. *Nec manus imitari... tantae.* I, 59-60. *Pedius quid ?* I, 85. *Haec clare* II, 8. *Pulmone et lactibus unctis ?* II, 30. *Quo, pessime, pacto ?* II, 46. *Nempe hoc quod Veneri donatae a virgine pupae* II, 70. *Nempe haec assidue* III, 1. *Nemon' ?* III, 8. *Cui verba ?* III, 19. *Ad populum phaleras !* III, 30. *Cujus ?* IV, 25. *Quorsum haec ?* V, 5.

4° Ellipse d'une proposition :

Prol. 8 : La seconde partie du Prologue ne nous paraît susceptible d'une interprétation convenable que si l'on admet entre le vers 7 et le vers 8 l'ellipse d'une proposition telle que : *Sed, ut vera dicam, non ita fit. Quis enim expedivit...* etc., ou même d'une simple conjonction adversative. *Cuinam ? Cuinam (praeponam) ? vis (praeponam) Staio ?* II, 19. *Nam quamvis prope te...* V, 70 etc. Si la phrase était complète, on aurait : *Nam quamvis prope te, quamvis temone sub uno vertentem sese canthum secteris, frustra sectabere, cum... Nec nunc (accedas)* V, 174. *Nescio quod (me tibi temperat astrum)* V, 51. *Haud prompte (dicam); dicam tamen* VI, 58.

§ 6. **Formules appartenant au langage de la conversation** (2). — Ces formules devaient nécessairement être amenées par l'emploi du dialogue. Ajoutons à celles que donne Sorn (3) les suivantes :

(1) L'attribut, dans les exemples cités, serait exprimé par un verbe attributif.

(2) Voyez Sorn, p. 29.

(3) *L. c.* Voici les formules citées par Sorn : *Chaere,* χαῖρε Prol. 8. *O bone* VI, 43. *Quo deinde ruis...* etc. V, 143. *Quid faciam ?* I, 12. *Quid metuas ?*

Ohe! (1) I, 23 équivaut à *Jam satis est*. Cfr. PLAUT., *Cas.*, 2, 3, 32. *O* (*quem... feci*) I, 44. Cfr. I, 1. II, 61. II, 22. I, 58. III, 15. III, 66. I, 26. II, 9-10 VI, 43. *Belle!* I, 49. *Nugae!* I, 5. *Qui pote?* I, 56. *Euge* I, 75, 111. *Heus age!* II, 17. *Dic! agedum* II, 22. *O bone!* II, 22. *Cedo* II, 75. *En quid agis?* III, 5. *Verumne? Itan?* III, 7. *Findor!* III, 9. *A* (*ah!*) III, 16. *Quid metuas?* III, 26. *Cui verba?* III, 19. *O miseri!* III, 66. *Perge, tacebo* III, 97. *Dic hoc!* IV, 3. *Esto* IV, 20. *Hoc bene sit!* IV, 30. *Ut mavis!* IV, 45. *Quorsum haec?* V, 5. *Quid?* V, 66. *Papae!* V, 79. *Surge! heia!* V, 132. *Eheu!* V, 138. *En quid agis* V, 154. *Euge! sapias!* V, 167. *Censen?* V, 168. *Quidnam faciam?* V, 172. *Fas est!* VI, 25. *Ita fit* VI, 38. *Age* VI, 52.

§ 7. **Proverbes.** — Il faut prendre ce mot dans un sens plus large qu'on ne le fait généralement en français. Il s'agit ici d'expressions consacrées par l'usage, de comparaisons, de figures qui ont passé dans le langage ordinaire, qui sont devenues banales ou, si l'on veut, proverbiales. Les Allemands désignent ces expressions et ces phrases par le mot *Sprichwoerter*. Les proverbes sont en honneur dans la langue populaire ; le vulgaire aime les sentences consacrées par l'usage journalier ; il a des expressions pour ainsi dire typiques qui reviennent à chaque instant sur les lèvres de l'homme du peuple (2).

Une étude sur les *Proverbes latins* a paru dans l'*Archiv fuer lat. Lexikogr. und Grammatik*, III-VI ; cette revue nous faisant défaut, nous devons nous borner à renvoyer à Sorn, qui donne la liste des proverbes employés par Perse, en suivant l'étude publiée dans l'*Archiv* (3).

VI, 26. *Unde hoc* V, 124. *Nil moror* I, 111. *Per me equidem sint omnia alba* I, 110. *O si ebulliat...* II, 10-11. *Videsis ne* I, 108. *Vae nisi connives* VI, 50. *Esto age* II, 42. *Ita est* V, 81. *Dic clare* VI, 51. *Age* VI, 52. *Haud mora* V, 171. *Proh Juppiter* II, 22. *Hercule!* I, 2. *Se aliquem esse credens* I, 129. *Euge* I, 49. *Bellum hoc!* I, 87. *Decenter* I, 84.

(1) Ces sortes d'interjections ont un cachet très populaire. Voy. SEGEBADE, p. 9.

(2) SEGEBADE, p. 3. SORN, pp. 29-31.

(3) Il serait trop long de citer ici tous ces proverbes.

§ 8. **Comparaisons.** — Comme celles dont se sert le peuple, plusieurs des comparaisons que l'on trouve dans les Satires de Perse sont tirées des objets les plus communs (1). Citons les suivantes : *Non secus ac si oculo rubricam derigat uno* I, 66 ; cette comparaison fait penser à l'ouvrier qui juge si la ligne qu'il a tirée est droite. (Cfr. Schol.) *Ut ramale vetus vegrandi subere coctum* I, 97. *Ut Arcadiae pecuaria rudere dicas* III, 9. *Fecerit articulos veteris ramalia fagi* V, 59. *Sambucam citius aptaveris alto caloni* V, 95.

§ 9. **Métaphores.** — Nulle langue n'est plus imagée que l'idiome populaire. Aussi tous les satiriques lui ont-ils emprunté ce caractère pour donner à leur langage plus de relief et de piquant. Perse a poussé si loin cette tendance qu'il a fini par devenir obscur en ne parlant plus que par images. Cependant un très grand nombre de ses métaphores sont empruntées aux actions de chaque jour, aux choses les plus vulgaires, à la vie du peuple en particulier. Elles doivent donc trouver place dans cette étude (2).

1° Métaphores empruntées aux travaux manuels :

Picta lingua pour *simulans lingua* V, 25. *Regula* pour *praecepta sapientiae : regula extendit mores* V, 38. *Creta*, *Carbo* pour indiquer la ligne de conduite que le sage doit suivre : *illa prius creta, mox haec carbone notasti* V, 108. *Rasis antithetis* pour *subtilibus* I, 86. *Artificemque tuo ducit sub pollice vultum* V, 40. Cfr. Schol.

2° Aux scènes du forum :

Libra pour *judicium*, *lanx* (plateau) pour chacune des parties : *Scis etenim justum gemina suspendere lance ancipitis librae* IV, 10-11. *Crimina librat in antithetis* I, 87. *Pro nihilo pendas ?* I, 30. *Examenque improbum in illa castiges trutina* I, 6. *Nostra vel aeqvali suspendi tempora libra* V,

(1) Segebade, p. 4.

(2) Toutes les métaphores que nous citons (sauf deux : V.40 et V.13, dont le caractère populaire est évident) sont tirées de Sorn, pp. 19 sqq. On trouvera là le tableau complet des méthaphores employées par Perse, classées d'après l'étude de Pierson (*Rhein. Mus.*, 1857, pp. 88-89). Nous y avons choisi les passages qui nous ont paru se rapporter à la question qui nous occupe.

47. *Non si quid turbida Roma elevet* I, 5-6. Toutes ces métaphores sont empruntées au même ordre d'idées. Aux opérations électorales est empruntée la suivante : *Cretata ambitio* V, 177. *Si puteal multa vibice flagellas* IV, 49 : *puteal flagellare*, faire l'usurier.

3° Au commerce :

Linquere nec scombros nec tus I, 44. *Mercurialis saliva* V, 112. *Veri speciem dinoscere calles ne qua subaerato mendosum tinniat auro* V, 106. *Haereat in stultis brevis ut semiuncia recti* V, 121.

4° A la vie des champs :

Cum bene discincto cantaverit ocima vernae IV, 22 : *Cantare ocima* pour : *faire de la poésie triviale, vulgaire.*: *Excutere (*scil. *saccum)* pour *explicare : Belle hoc excute totum* I, 49. *Excutienda damus praecordia* V, 22. *Non tamen ista filix ullo mansuescit aratro* IV, 41. *Decerpere* pour *degere* (sc. *noctes*) V, 42. *Frux Cleanthea* pour : sagesse de Cléanthe : *Inseris aures fruge Cleanthea* V, 63.

5° Aux jeux des enfants :

Nucibus relictis I, 11. *Recto vivere talo* V, 104 : métaphore tirée du jeu de dés. *Currus* pour *vitae ratio : Frustra sectabere canthum cum rota posterior curras et in axe secundo* V, 72. *Curvi mores* III, 52. *Viaticum* V, 65. *Nec scloppo tumidas intendis rumpere buccas* V, 13. Cfr. Schol.

6° Au corps humain. Parmi celles-ci, une foule ont un cachet populaire très marqué. Telles sont les suivantes : *Uncis naribus indulges* I, 40. *Neque mihi cornea fibra est* I, 47. *Si testiculi vena paterni ulla viveret* I, 103. *Verrucosa moretur Antiopa* I, 78. *Genuinum fregit in illis* I, 115. *Demorsos sapit unguis* I, 106. *Rupto jecore exierit caprificus* I, 25. *Salivam Mercurialem* (*saliva* pour *cupiditas*) V, 112. *Si facis in penem quidquid tibi venerit* IV, 48.

CONCLUSION.

Il résulte des observations qui précèdent que Perse a subi, dans une assez large mesure, l'influence des idées et de la

langue populaires et, plus encore, du langage familier de la conversation.

Il y a pourtant des distinctions à faire. Le vocabulaire de Perse est riche en termes vulgaires ; sa syntaxe se ressent moins de cette influence : on rencontre plutôt ici des traces du langage familier. Au point de vue lexigraphique il y a fort peu de particularités à noter ; mais il n'en est pas de même du style : partout se retrouve, et dans le choix des expressions, et dans l'arrangement des phrases, et dans le tour vif et piquant donné à la pensée, et dans la recherche des images et des comparaisons, partout se retrouve, à côté des grâces familières du *Sermo urbanus*, l'énergique empreinte du génie populaire. On ne peut donc ranger notre poète parmi les écrivains populaires proprement dits : il se place naturellement à côté des autres satiriques latins. A ce titre seul il pouvait hardiment puiser à la source de l'idiome vulgaire et emprunter le style de la conversation.

Nous l'avons dit au début de ce travail : nous n'avons pas eu d'autre but que de déterminer exactement jusqu'à quel point Perse a usé de ce droit.

LA FAMILLE DE SOCRATE

PAR

ALPHONSE ROEGIERS

professeur de Rhétorique latine à l'Athénée royal de Louvain.

Depuis la dissertation de Luzac (1), la tradition concernant la bigamie de Socrate semblait définitivement appartenir au domaine de la fable. Cette question cependant a été soulevée de nouveau et remise entièrement en discussion, il y a quelques années, par H. Buermann, dans une étude très remarquée, parue dans les *Jahrbuecher fuer classische Philologie* (2). Buermann, il est vrai, ne prétend pas que Socrate était à proprement parler bigame : il accorde que l'union simultanée avec deux épouses n'a été tolérée en aucun temps à Athènes. Mais il soutient qu'il était permis à un citoyen attique, engagé déjà dans les liens d'un mariage régulier, de s'unir par ἐγγύησις à une seconde citoyenne comme concubine, et d'avoir d'elle, comme de son épouse, des enfants légitimes (3). C'est de cette institution qu'aurait profité le mari de Xanthippe pour s'unir en même temps à une certaine Myrto, fille d'Aristide le Juste.

Nous n'avons point l'intention de démontrer ici que ce concubinat légitime, prétendûment retrouvé par le philo-

(1) *Lectiones Atticae : de διγαμίᾳ Socratis dissertatio*, ed. Sluiter, Lugdun Batavorum, 1809.

(2) IX Supplementband (1877-78) : *Drei Studien auf dem Gebiet des Attischen Rechts*. I. *Der legitime Concubinat und die vermeintliche Bigamie des Sokrates.*

(3) *Drei Studien*, p. 569. Son opinion est suivie par Philippi, mêmes *Jahrbuecher*, 1879, p. 413; par Forbiger, *Hellas und Rom*, I, p. 14; et par Busolt, *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft* d'I. Mueller, IV, p. 140.

logue allemand, n'a jamais existé en Grèce (1) ; nous nous proposons seulement de relever un argument, que Buermann a puisé dans le *Phédon*, pour prouver la réalité de la seconde union de Socrate. Il semble en effet que, si l'on pouvait invoquer dans cette question le témoignage de Platon, il n'y aurait plus qu'à s'incliner devant une telle autorité. Mais nous espérons prouver qu'un témoignage aussi précieux continue à faire défaut aux détracteurs du célèbre sage : pas plus que ses devanciers (2), Buermann n'a réussi à trouver un texte concluant.

Le savant allemand formule ainsi sa preuve (3) :

« Platon, dit-il, nous apprend dans le *Phédon*, p. 116 B, que Socrate avait trois fils, deux en bas âge et un troisième déjà grand : ἠνέχθη παρ' αὐτὸν τὰ παιδία — δύο γὰρ αὐτῷ υἱεῖς σμικροὶ ἦσαν, εἷς δὲ μέγας —. Il atteste dans un passage précédent du même dialogue, p. 60 A, qu'un seul de ces trois fils était né de Xanthippe : εἰσιόντες οὖν κατελαμβάνομεν τὸν μὲν Σωκράτη ἄρτι λελυμένον, τὴν δὲ Ξανθίππην, γιγνώσκεις γάρ, ἔχουσάν τε τὸ παιδίον αὐτοῦ καὶ παρακαθημένην. Les mots ἔχουσάν τε τὸ παιδίον αὐτοῦ ne peuvent avoir ici, à cause de l'article défini, que ce seul sens : *avec l'enfant qu'elle avait de lui*. Il en résulte, si l'on se reporte au premier passage, que deux des trois fils de Socrate doivent avoir été procréés d'une autre femme que Xanthippe. »

» Ce n'est pas tout. Xénophon, dans les *Memorabilia*, II, § I et sqq., nous rapporte un dialogue entre Socrate et

(1) Voir dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, juillet-août, septembre-octobre 1895, l'étude de M. Ludovic Beauchet, *De la polygamie et du concubinat à Athènes*. Nous-même, nous avons essayé cette démonstration dans un mémoire inédit, couronné dans le concours de 1887 pour la collation des bourses de voyage.

(2) On sait que des philologues avaient cru trouver une preuve de la bigamie de Socrate, dans les expressions « οἰκεῖαι γυναῖκες » et « γυναῖκας » dont Platon se sert dans le *Phédon* p. 116 B et p. 117 D. Mais Luzac (op. cit., pp. 38 et sqq.) et beaucoup d'auteurs après lui (Heindorf, Ast, Wyttenbach, Stallbaum, etc.) n'ont pas eu de peine à montrer, qu'il ne s'agit nullement ici de deux épouses, mais de Xanthippe et de quelques autres femmes de la famille.

(3) *Drei Studien*, pp. 592-593.

son fils Lamproclès. Cette relation montre : 1) que Lamproclès était l'aîné des trois fils, et 2) qu'il était le fils de Xanthippe. Xénophon lui-même affirme le premier point en termes formels au § 1 : *Αἰσθόμενος δέ ποτε Λαμπροκλέα τὸν πρεσβύτατον υἱὸν αὐτοῦ πρὸς τὴν μητέρα χαλεπαίνοντα*... Le second fait ressort du contenu du dialogue. Lamproclès se plaint du caractère difficile de sa mère ; il dit § 7 : *οὐδεὶς ἂν δύναιτο αὐτῆς* (sc. *τῆς μητρὸς*) *ἀνασχέσθαι τὴν χαλεπότητα* ; et § 8 : *λέγει, ἃ οὐκ ἄν τις ἐπὶ τῷ βίῳ παντὶ βούλοιτο ἀκοῦσαι*. Si l'on rapproche de ces textes le passage du *Banquet*, II, § 10 : *Πῶς οὖν, ἔφη, ὦ Σώκρατες, οὕτω γιγνώσκων οὐ καὶ σὺ παιδεύεις Ξανθίππην, ἀλλὰ χρῇ γυναικὶ τῶν οὐσῶν, οἶμαι δὲ καὶ τῶν γεγενημένων καὶ τῶν ἐσομένων χαλεπωτάτῃ* ; il ne peut y avoir de doute que les plaintes de Lamproclès ne se rapportent à Xanthippe, et que celle-ci par conséquent n'ait été sa mère, conformément à l'opinion généralement reçue. »

« Combinons à présent ces données avec les faits acquis déjà par Platon, et nous avons la preuve que Socrate a réellement vécu avec deux femmes en même temps. D'après Platon, un seul des trois fils de Socrate était issu de Xanthippe, et ce fils, d'après Xénophon, était l'aîné : il s'en suit que les deux autres enfants, puisqu'ils sont plus jeunes, sont nés à une époque où l'union avec Xanthippe était déjà conclue ; mais cette union a duré jusqu'à la mort de Socrate ; donc la seconde liaison, d'où naquirent les cadets, doit avoir coexisté avec la précédente. »

Cette preuve repose tout entière sur l'interprétation donnée par Buermann aux mots : *ἔχουσάν τε τὸ παιδίον αὐτοῦ*. Jusqu'ici ce passage n'a point suffisamment fixé l'attention des traducteurs et des commentateurs de Platon. Les uns, tels que Cousin (1) et Saisset (2), entendent faussement : *un de ses*

(1) *Œuvres de Platon*, traduites par Victor Cousin, Paris, 1822-1840. Cousin traduit (t. I, p. 190) : « En entrant, nous trouvâmes Socrate qu'on venait de délivrer de ses fers, et Xanthippe, tu la connais, auprès de lui, et tenant un de ses enfants entre ses bras. »

(2) *Œuvres complètes de Platon*, traductions Dacier et Grou, revisées par E. Chauvet et A. Saisset, t. V, Paris, Charpentier, 1873. Leur traduction ne diffère pas de celle de Cousin.

enfants (1) : d'autres, tels que Wyttenbach (2), Heindorf (3), Stallbaum (4), Hirschig (5), Wohlrab (6), ne fournissent aucun éclaircissement. Pourtant, puisque nous savons que Socrate avait deux παιδία, l'emploi de l'article paraît ici étrange, et méritait une explication.

Τὸ παιδίον αὐτοῦ peut être interprété de deux manières : ou bien l'article se justifie en disant, avec Buermann, que Xanthippe était accompagnée de l'unique fils qu'elle avait de Socrate ; ou bien τό sert à préciser l'enfant dont il est question, en le distinguant des autres fils de Socrate et de Xanthippe, et dans ce cas, τὸ παιδίον αὐτοῦ doit se traduire par *le tout petit enfant* ou *le plus jeune enfant de Socrate*. Nous croyons pouvoir démontrer que cette seconde interprétation s'impose.

Tout d'abord elle ressort avec la plus grande clarté du contexte. Dans la phrase : Εἰσιόντες οὖν κατελαμβάνομεν κτλ., deux termes seulement sont opposés : τὸν μὲν Σωκράτη à τὴν δὲ Ξανθίππην. Quant à l'enfant, il est encore si jeune que Platon ne le sépare pas de sa mère. En effet, par l'emploi des particules copulatives τέ... καί pour relier les deux participes, l'écrivain a marqué nettement que, dans cette représentation de Xanthippe, on ne peut détacher ἔχουσαν τὸ παιδίον αὐτοῦ de παρακαθημένην, car τέ... καί expriment une union intime entre les membres coordonnés, qu'ils présentent plutôt comme ne formant qu'un seul tout (7). On rendrait donc d'une manière

(1) C'est ne tenir aucun compte de l'article placé devant παιδίον.

(2) *Platonis Phaedon* explanatus et emendatus prolegomenis et annotatione Danielis Wyttenbachii. Lugduni Batavorum, 1830.

(3) *Platonis dialogi tres : Phaedo, Sophistes, Protagoras*, emendavit et annotatione instruxit L. Fr. Heindorfius, Berolini, 1810.

(4) *Platonis dialogos selectos* recensuit et commentariis instruxit Godefridus Stallbaum, t. I, Gothae et Erfordiae, 1827.

(5) *Platonis opera ex recensione Hirschigii graece et latine*. Parisiis, 1856, v. I. « Itaque ingressi Socratem quidem invenimus compedibus paulo ante solutum, Xanthippen vero, nosti mulierem, juxta sedentem puerumque ejus manibus tenentem.

(6) *Platons Phaedon* erklaert von Martin Wohlrab, Leipzig, 1884.

(7) Καί... καί, au contraire, font mieux ressortir chacun des deux membres en particulier : ils indiquent une plus grande indépendance de l'un vis-à-vis

peu précise la pensée de Platon, si l'on traduisait ici ἔχουσαν par la préposition *avec* (1). La traduction, pour être exacte, doit exprimer l'étroite relation qui existe dans le texte entre ἔχουσαν et παρακαθημένην, et il faut dire : *assidentem dum habet in gremio* ou *dum tenet manibus*. Mais qui ne voit que dès lors le sens de τὸ παιδίον αὐτοῦ saute aux yeux ? Évidemment ces mots ne peuvent signifier autre chose que : *natu minimum puerulum* (2).

Une autre raison nous empêche d'admettre, avec Buermann, qu'il puisse être question dans le passage discuté de l'aîné des fils de Socrate. C'est l'emploi du mot παιδίον. On ne trouve point d'exemple de l'emploi de ce mot pour désigner un adolescent. Dans le plus grand nombre de textes, tant chez Platon que chez les autres écrivains, παιδίον a le sens de *infans*, *nouveau-né* ou *enfant encore à la mamelle* (3). Aussi

de l'autre. Sur la différence entre τέ et καί, et, plus spécialement, entre τέ... καί et καί... καί, voir Kuehner, *Ausfuehrl. Grammatik der Griechischen Sprache*, 2te Aufl. (Hannover, 1872), p. 790, § 521 ; et p. 793, § 522. « *Fast durchweg stimmt der Gebrauch von τέ... καί mit dem von τέ... τέ ueberein. So werden τέ... καί wie τέ. . τέ bei Gegensaetzen gebraucht, die einander gleichgestellt und zu einer Gesammtvorstellung verbunden werden.* »

(1) Roersch et Thomas, *Grammaire grecque*, 2e édition, 236. 2. rem. 2.

(2) Schleiermacher, *Platons Werke*, Berlin, 1809, nous semble avoir compris ainsi. Il traduit, Bd. III, Th. II, p. 27 : « *Als wir nun hineintraten, fanden wir den Sokrates eben entfesselt, und Xanthippe, du kennst sie doch, sein Soehnchen auf dem Arm haltend, sass neben ihm.* — La traduction de Ast mérite aussi d'être citée. *Platonis quae exstant opera recensuit, in linguam latinam convertit, annotationibus explanavit Fridericus Astius*, Lipsiae, 1819-1832, t. I, p. 479 : « Ingressi vero offendimus Socratem modo solutum et Xanthippen (nosti enim istam) cum puerulo ipsius assidentem. » Cf. t. XI, *Annotationum partem secundam continens*, p. 499 : « Verbis τὸ παιδίον αὐτοῦ significatur aut Sophroniscus, aut Menexenus. »

(3) Voyez Hérodote, I, 109. 110. 111. 112. 117 ; II, 2. 3 ; VI, 52. 61. Platon, *Théétète*, 151 C, 160 E, 197 E ; *Cratyle*, 392 C ; *Banquet*, 203 B ; *Lysis*, 212 E ; *République*, IV, 441 A ; *Lois*, VII, 789 E, 790 D, E 792 A. Xénophon, *Anabase*, IV, 7, 13. Aristophane, *Lysistrata*, vv. 18, 748, 877 et sqq.. 907 et ssq. ; *les Thesmophoriazuses*, v. 503 et sqq., v 608, v. 690. Plutarque. *Vie de Pyrrhus*, 2, 383 d, e, f ; 3, 384 b ; *Vie d'Agis*, 3, 797 a ; *Vie de Romulus*, 2 ; *de Mulier. virtutib.*, 21, 258 d ; *Consol. ad uxor.* ; 608 a ; *Conjug. praecepta*, 145 d. Lucien, *Halcyon*, 5, 181 ; *les Contemplateurs*, 17, 514 ; *Toxaris*, 61, 564 ; *Dial. marins*, XII. 2, 320 ; *Dial. des courtisanes*, XIV, 4, 321 ; *Dial. des morts*, X, 12, 375.

bien est ce là le sens usuel du mot, comme l'attestent les grammairiens et les lexicographes : ὃ ἡ τηθὴ τρέφει (1). Dans un sens plus étendu, παιδίον signifie *puerulus* et désigne l'enfant, tant qu'il vit dans l'appartement des femmes, confié à la garde de sa mère et de sa nourrice (2). Mais nous n'avons rencontré aucun passage, où le suffixe ιον eût, dans ce mot, perdu entièrement son sens de diminutif. Jamais, par exemple, παιδίον n'usurpe la place de παῖς désignant un enfant par rapport à ses parents et non à son âge, ni moins encore celle de μειράκιον ou de νέος.

Buermann cependant ne voit pas d'inconvénient dans l'emploi du mot παιδίον pour désigner le fils adolescent de Socrate : « Lamproclès, dit-il (3), est également appelé παιδίον, aussi bien que les deux jeunes fils de Socrate, dans le passage du *Phédon* 116 B cité déjà. »

Nous ne pensons pas que le savant philologue puisse

(1) Voyez *Eustathii commentarii ad Homeri Odysseam*. Ad. fid. exempli romani editi cura G. Stallbaum, Lipsiae 1825-26, t. II, p. 108, ad Odys. XV, v. 472 (edit. Rom., p. 1788, 50) : Ἐν τούτοις δὲ συλλογιστέον βρέφος μὲν οὐκ ἂν εἶναι τὸν Εὔμαιον ὅτε χρόνου τοιαῦτα ἐφ' ἑαυτῷ ἱστορεῖ, οὐ μὲν οὐδὲ παιδίον, ἀλλ' οὐδὲ παιδάριον, παιδίσκον δὲ ἤδη. οὐ γάρ ἔστιν εἰπεῖν αὐτὸν ἡλικίας μείζονος, οἷον, παῖδα, ἢ ἄλλο τι τῶν ἐφεξῆς. ὧν την ἀκολουθίαν Ἀλεξίων ἐκτιθέμενος γράφει οὕτως· βρέφος τὸ γεννηθὲν εὐθέως. παιδίον δὲ, τὸ τρεφόμενον ὑπὸ τῆς τιθηνοῦ. παιδάριον δὲ, τὸ ἤδη περιπατοῦν καὶ λέξεως ἀντεχόμενον. παιδίσκος δὲ, ὁ ἐν τῇ ἐχομένῃ ἡλικίᾳ, παῖς δὲ, ὁ δι' ἐγκυκλίων μαθημάτων δυνάμενος ἰέναι. Cfr. Ammonius, *De differentia adfinium vocabulorum*, p. 35, et Eranius Philo, *De differentia significationis*, p. 165; ad quos v. L. C. Valckenaer, *Animadversionum ad Ammonium grammaticum libri tres*, p. 39 (pag. 50, pag. marginale), Lipsiae, 1822 ; *Etymologicon Gudianum*, p. 124 ; POLLUX, *Onomasticon*. II, 1 (4) : Ἀνθρώπων ἡλικίαι, καὶ τὰ ὀνόματα.

(2) PLATON, *Gorgias* 485 B ; *Euthydème* 291 B ; *Apologie* 34 C, D ; *République*. II 377 A ; 381 E ; V 467 D ; *Lois* II, 658 C ; VII, 794 A. Xénophon, *Cyropédie*, I, 6, 20. Aristophane, *La Paix*, v. 50 ; *Les Ecclesiazuses*, v. 92. Plutarque, *De educ. pueror.*, p. 3 f. ; *De cohib. ira*, p. 459 a. Lucien, *Toxaris*, 26, 535 ; *Dial. des dieux*, II, 1, 205 ; *De l'ambre*, 3, 89 ; *Hermotimus*, 10, 749 ; *Dial. des morts*, XXVII, 2, 438 ; ibid., XXI, 1, 421 ; *Rhet. praec.*, 6. 6. — Sur l'âge auquel l'enfant passe de la τροφή à la παιδεία ou des mains de la τροφός à celles du παιδαγωγός, v. Platon, *Lois*, VII, p. 794 A ; Aristote, *Politique*, VII, 17, p. 1336 a, 18 sqq., et Quintilien, I, 1, 15.

(3) *Drei Studien*, p. 593, note.

s'autoriser de ce passage pour étayer son opinion. On a généralement compris, il est vrai, les trois enfants du philosophe dans ἠνέχθη παρ' αὐτὸν τὰ παιδία (1), mais cette interprétation ne nous paraît pas résister à l'examen. Avec Ast (2), nous croyons qu'il n'est question dans le passage 116 B que des deux plus jeunes fils de Socrate.

On voudra bien nous accorder, après les nombreuses citations qui établissent à l'évidence le sens attribué à παιδίον par tous les écrivains, que, si l'on prétend entendre ici τὰ παιδία comme s'il y avait οἱ παῖδες, *liberi*, il faut de bonnes raisons pour justifier cette interprétation exceptionnelle. Mais ces raisons n'existent pas et plusieurs arguments prouvent que τὰ παιδία a, dans ce passage, son sens habituel.

Nous en trouvons un premier dans le choix fait par Platon du verbe ἠνέχθη. On ne peut nier que dans ἠνέχθη παρ' αὐτὸν τὰ παιδία, φέρειν ait le sens de *affero*, *apporto*. Il ne peut donc s'appliquer à un adolescent. Des auteurs, tels que Hirschig, ont vu sans doute la difficulté et ils traduisent ἠνέχθη par *adducti sunt*, *furent amenés*. Mais φέρειν n'a jamais ce sens dans Platon ni, d'ailleurs, dans aucun écrivain appartenant à l'époque de la bonne grécité. Φέρω, *adduco*, ne se rencontre que chez des écrivains beaucoup plus récents et notamment dans la littérature chrétienne (3). Il faut donc rejeter cette traduction et reconnaître que, si Platon a employé le verbe φέρειν, usuel pour désigner l'action de porter un enfant (4), c'est qu'il n'entendait parler que des deux petits enfants de Socrate.

La parenthèse qui suit ne laisse aucun doute à cet égard. Après ἠνέχθη παρ' αὐτὸν τὰ παιδία, nous lisons : δύο γὰρ αὐτῷ

(1) Voyez la traduction ou l'annotation du passage dans les ouvrages cités de Cousin, Dacier, Hirschig, Heindorf, Wyttenbach, Schleiermacher, Stallbaum, Wohlrab.

(2) Voyez sa traduction ci-dessus, p. 108, n. 2.

(3) Voyez *Glossarium ad scriptores mediae et infimae Graecitatis, auctore* Carolo Du Fresne, Domino Du Cange, Lugduni, 1688, t. II, V° φέρειν.

(4) Homère, *Il.* VI, 389; Hérodote, VI, 61 ; Platon, *Lois* VII, 789 E ; Aristophane, *Lysistrata,* v. 908, etc. On trouve aussi, mais moins souvent, ἔχειν : Platon, *Phédon* 60 A ; Aristophane, *Thesmophoriazuses*, v. 609.

υἱεῖς σμικροὶ ἦσαν, εἷς δὲ μέγας. N'est-il pas évident que, dans ces mots, l'écrivain justifie les expressions dont il vient de se servir, en nous disant qu'il les restreint aux seuls enfants encore en bas âge du philosophe ? C'est pour cette raison que, contrairement à l'usage dans des énumérations de ce genre, il nomme d'abord les petits enfants et puis l'aîné (1) ; de là aussi vient l'opposition entre les deux membres de la parenthèse, opposition nettement marquée par la particule δέ, dont la valeur adversative ressort mieux après la particule causative γάρ. Platon n'eût point tourné ainsi cette parenthèse, s'il avait entendu comprendre tous les fils de Socrate dans ἠνέχθη παρ' αὐτὸν τὰ παιδία ; mais les distinguant en suivant l'ordre naturel, δὲ ne marquant plus qu'une simple différence (2), il eût dit : τρεῖς γὰρ αὐτῷ υἱεῖς ἦσαν, εἷς μὲν μέγας, δύο δὲ σμικροί.

Nous opposons enfin à Buermann deux passages, l'un de l'*Apologie*, l'autre du *Phédon*, où il est également question des enfants de Socrate. Dans le premier (3), Platon fait dire à Socrate qu'il ne cherchera point à émouvoir ses juges en faisant paraître ses parents devant le tribunal. Je pourrais pourtant le faire, ajoute-t il, car j'ai aussi des parents : ὥστε καὶ οἰκεῖοί μοι εἰσι καὶ υἱεῖς γε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τρεῖς, εἷς μὲν μειράκιον ἤδη, δύο δὲ παιδία. Dans le second passage (4), Criton demande au philosophe, qui vient d'achever son discours sur l'immortalité de l'âme et se dispose à boire le poison : Εἶεν, ὦ Σώκρατες. τί δὲ τούτοις ἢ ἐμοὶ ἐπιστέλλεις ἢ περὶ τῶν παίδων ἢ περὶ ἄλλου του, ὅ τι ἂν σοι ποιοῦντες ἡμεῖς ἐν χάριτι μάλιστα ποιοῖμεν ; Ces deux textes confirment en

(1) Ce détail n'est pas sans importance. On constate en effet que les écrivains grecs se faisaient une loi de commencer par la personne aînée et de continuer dans l'ordre de génération. Voyez des exemples dans Hérodote, IV, 5 et 6 ; IV, 10 ; IV, 147 (cf. VI, 52) ; VIII, 137 ; Platon, *Apologie*, 34 D ; Xénophon, *Anabase*, I, 1, 1 ; Plutarque, *Vie d'Artaxercès*, 1, 1011 f. ; *Vie de Démétrius*, 2, 889 d ; *Vie d'Agésilas*, 1, 596 c ; etc., etc. Il n'est point dérogé à cet ordre, sans qu'on puisse en trouver quelque motif.

(2) Roersch et Thomas, *Grammaire grecque*, § 255, 3.

(3) *Apologie de Socrate*, 34 D.

(4) *Phédon*, 115 B.

tous points notre interprétation : dans l'*Apologie*, l'aîné des fils de Socrate est appelé μειράκιον et le terme παιδία est réservé aux deux jeunes fils du philosophe ; le *Phédon*, au contraire, réunit les trois enfants sans distinction d'âge sous la dénomination commune de παῖδες.

Nous croyons avoir prouvé que l'interprétation donnée par Buermann au passage du *Phédon*, p. 60 A, est insoutenable ; dans les mots : κατελαμβάνομεν... τὴν δὲ Ξανθίππην, ...ἔχουσάν τε τὸ παιδίον αὐτοῦ καὶ παρακαθημένην, il n'est pas question du fils aîné de Socrate, mais bien de son tout jeune fils. Il nous reste à tirer de ce fait la conclusion qu'il comporte : Platon ne connaît point d'autre mère aux enfants en bas âge du philosophe, que la femme qui nous est présentée par Xénophon comme la mère de Lamproclès, la célèbre Xanthippe. Cette conclusion est importante. Non seulement elle renverse toute l'argumentation si habilement combinée par Buermann pour établir que Socrate vécut réellement avec deux femmes, mais, de plus, elle nous autorise à juger, — sans toucher à d'autres preuves qui ne sauraient trouver place ici — que toute cette tradition ne mérite aucune créance.

Buermann en effet n'est pas le premier qui ait réparti, de la manière qu'on a vue, les enfants de Socrate entre ses deux prétendues femmes. Nous lisons chez Diogène de Laërte (1) : φησὶ δ' Ἀριστοτέλης δύο γυναῖκας αὐτὸν (Σωκράτη) ἀγαγέσθαι, προτέραν μὲν Ξανθίππην, ἐξ ἧς αὐτῷ γενέσθαι Λαμπροκλέα· δευτέραν δὲ Μυρτώ,... ἐξ ἧς γενέσθαι Σωφρονίσκον καὶ Μενέξενον ; et chez Théodoret de Cyros (2) : Λέγει δὲ οὕτως (sc. ὁ Πορφύριος)·... δύο δὲ ἔχειν γυναῖκας ἅμα,... καὶ τὴν μὲν Ξανθίππην προσπλακεῖσαν λαβεῖν, ἐξ ἧς ὁ Λαμπροκλῆς ἐγένετο· τὴν δὲ Μυρτὼ γαμηθεῖσαν, ἐξ ἧς Σωφρονίσκος καὶ Μενέξενος. C'est donc aux auteurs et aux propagateurs mêmes du récit de la bigamie socratique que remonte cette

(1) II, 26.

(2) *Theodoreti episcopi Cyrensis Graecarum affectionum curatio*, p. 175 ; ed. Gaisford, Oxonii, 1839, Serm. XII, § 64.

